

Nancy, le 4 septembre 2025

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'histoire-géographie
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques et éducatives académiques, en prenant appui sur [la circulaire de rentrée 2025](#) :



Tenir la promesse républicaine de l'École - éléver le niveau général et donner les mêmes chances à tous. »

- **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves.**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif prioritaire. Ainsi tout enseignement doit permettre à chaque élève d'apprendre à raisonner, exercer son esprit critique, s'exprimer, innover et s'adapter aux réalités du monde contemporain.

Pour y parvenir, les équipes pédagogiques trouveront un appui précieux dans l'analyse des différentes évaluations ; elles permettent un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves.

Au collège, un réajustement des groupes en 6^{ème} et 5^{ème} en fonction des besoins ciblés des élèves, la conception [de parcours de réussite propres](#) à l'établissement en 4^{ème} et 3^{ème} seront des leviers forts de la réussite des élèves.

En lycée professionnel, un projet d'adaptation du parcours différencié vous sera communiqué prochainement.

En lycée général et technologique, les [projets d'évaluation](#) seront précisés, notamment concernant l'identification des évaluations à même d'évaluer les niveaux de maîtrise.

La formation aux [usages raisonnés de l'IA générative](#) par nos élèves devient également un enjeu majeur, y compris dans le cadre de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. Des formations Pix seront déployées cette année dans les établissements volontaires.

- **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.**

Il est essentiel d'être mobilisé au quotidien, dans les classes, pour transmettre et faire vivre les principes et valeurs de la République et ainsi garantir les conditions d'une école qui protège et rassemble.

La lutte contre les inégalités territoriales, sociales et de genre et toutes formes de discrimination doit engager chaque acteur de l'éducation nationale.

En cette année 2025/2026, dans les établissements, la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), le plan « Filles et maths », le renforcement de l'éducation à l'orientation dans le cadre du plan Avenir seront des leviers majeurs de la lutte contre les différentes formes d'inégalités.

- **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble**

L'attention portée au bien-être, à la santé et à la protection des élèves est un axe prioritaire.

Nous veillerons particulièrement cette année à :

- La santé mentale des élèves
- La pratique sportive et physique ;
- Le refus de toute forme de violence ;
- Le renforcement des compétences psychosociales ;
- L'usage raisonné des outils numériques, en particulier la mise en œuvre réelle de l'interdiction des portables (hors usages pédagogiques) au collège.

La réussite scolaire des élèves et leur épanouissement personnel nourrissent la confiance accordée par les familles à l'Ecole.

Dispositifs d'accompagnement par la formation :

Tous les personnels peuvent être soutenus dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de pratiques pédagogiques adaptées aux enjeux actuels par la formation. L'EAFC et les partenaires institutionnels, tels que CANOPE délivrent une offre de formation riche et diversifiée.

[Le Programme Académique de Formation](#) de l'EAFC est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2025, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2025 inclus.

La pleine inclusion scolaire reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. La formation académique préparatoire au Certificat d'aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2026.

C'est en formant des citoyens conscients et responsables que collectivement nous construisons la société de demain.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie spécifique à la discipline

En tout premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs affectés dans notre académie ainsi qu'aux professeurs stagiaires, accueillis par leurs tuteurs que nous remercions par la même occasion. Nous tenons aussi à remercier collectivement les enseignants qui quittent la profession après de nombreuses années au service des élèves et de l'institution.

Les IA-IPR sont au nombre de quatre :

- Stéphanie GIMBERT, co-pilote de l'histoire des arts et des Territoires Éducatifs Ruraux (TER),
- Solène RADOT, lauréate du concours, référente sur le dossier « Classes et lycées engagés »,
- Jean-Baptiste RIBON, par ailleurs référent Laïcité, Mémoire et citoyenneté,
- David VODISEK qui coordonne le dossier DNL.

Pour nous aider dans l'accompagnement des professeurs, les chargés de mission d'inspection (CMI) sont cette année au nombre de trois :

- Marie-Astrid CORDIER, Marie-Astrid.Cordier@ac-nancy-metz.fr
- Jean-Christophe DIEDRICH, Jean-Christophe.Diedrich@ac-nancy-metz.fr
- Valérie ROUSSIGNE, valerie.roussigne@ac-nancy-metz.fr

Les CMI concentreront leur action sur l'accompagnement des professeurs non-titulaires ainsi que les visites-conseil de professeurs certifiés.

Les échanges avec l'inspection étant strictement professionnels, nous ne communiquons avec vous que par le biais de votre adresse académique, et nous vous demandons de ne pas utiliser vos adresses personnelles pour ce type de correspondance. Les IA-IPR communiquent avec vous également par la voie des listes de diffusion (« professeurs.histoire-géo », « DNL »...). Nous vous demandons de mettre les quatre IA-IPR en copie pour toute question et communication.

Le site académique demeure un outil professionnel de mutualisation et de valorisation de ressources que tous les professeurs doivent pouvoir exploiter. Il s'inscrit en complément de sites partenaires ou institutionnels : Éduscol, Géoconfluences, EHNE ...

Pour toute question relative au site, vous pouvez contacter notre nouveau webmestre : Steven WALAINE : Steven-Alain.Walaine@ac-nancy-metz.fr

Vous pouvez aussi bénéficier de l'expertise pédagogique de notre IAN (Interlocuteur Académique pour le Numérique) Éric FONTE : Eric.Fonte@ac-nancy-metz.fr

Les IA-IPR évaluent votre action pédagogique et éducative, mais ils interviennent aussi dans un rôle de conseil et d'accompagnement.

Nos missions d'inspection demeurent centrales, mais elles se sont diversifiées au fil des évolutions réglementaires sur l'évaluation des enseignants :

- Les **rendez-vous de carrière** s'inscrivent dans le cadre du PPCR et concernent tous les personnels, mais à des moments précis de leur carrière (6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons). Ces rendez-vous passent systématiquement par l'application SIAE et par la messagerie I-prof. Le "document de référence de l'entretien" contient la grille d'évaluation qui sert de base à votre évaluation. Le document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière, inséré en annexe du guide de l'évaluation, s'il n'est pas obligatoire, permet d'enrichir les échanges, d'autant plus s'il nous est envoyé avant l'entretien. Il est possible de mettre à notre disposition tous supports que vous jugerez utiles. Il est rappelé que pour les personnes qui vont connaître leur premier rendez-vous de carrière, une formation « *Préparer le rendez-vous de carrière* » est proposée chaque année par l'académie (25A012884 – 75853), à laquelle vous pouvez vous abonner dès à présent.
- Les « visites-conseil », sont menées par les IA-IPR ou les CMI et donnent lieu à un rapport. Elles peuvent intervenir à tout moment de la carrière. Tout professeur peut demander une visite conseil en contactant les corps d'inspection.

- Les professeurs qui enseignent une DNL sont susceptibles de bénéficier d'une visite-conseil conjointe de l'IA-IPR d'histoire-géographie et de langue vivante. En cas de rendez-vous de carrière, cette visite-conseil s'ajoute à l'inspection. Elle est donc distincte bien que complémentaire à l'entretien relatif au rendez-vous de carrière.
- Nous vous recommandons aussi de tenir à jour et de compléter votre CV sur iProf, et particulièrement lorsque vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière ou encore à une promotion. C'est une base incontournable pour connaître votre engagement, au-delà des rapports d'inspection dont nous disposons.

Quelques rappels valables pour tout type d'inspection et de visite, et plus largement pour toute pratique liée à l'enseignement de nos disciplines :

- Les IA-IPR interviennent sur l'ensemble des territoires de l'académie. La plupart du temps, nous faisons en sorte qu'un même IA-IPR n'inspecte pas un professeur deux fois successivement, dans la mesure du possible ;
- le cahier de textes numérique est le seul document officiel à valeur juridique selon la circulaire n° 2010-136 du 6 septembre 2010. Il ne doit pas être confondu avec tous les autres supports numériques du type ENT ;
- il n'y a pas de « pédagogie officielle ». Toute situation d'apprentissage est pertinente si elle permet d'atteindre les objectifs de la séquence. Ces objectifs doivent donc être clairement transmis à l'évaluateur ;
- la programmation doit permettre la mise en œuvre équilibrée de l'ensemble du programme et l'enseignement à parts égales de l'histoire et de la géographie, et pour le collège de la garantie des horaires d'EMC ;
- l'évaluation de votre enseignement ne se limite pas à la séance observée.

Contexte de la rentrée 2025

Modalités d'attribution du DNB 2026 :

À compter de la session 2026, conformément à la [note de service du 27 août 2025](#), les modalités d'attribution du DNB évoluent pour la partie contrôle continu. La note de contrôle continu est désormais calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Vous retrouverez les éléments réglementaires sur la [page Eduscol consacrée au DNB](#).

Programme de terminale d'HGGSP :

À compter de la session 2026, le programme de la spécialité obéira à une rotation des questions selon le principe déjà éprouvé :

- année de session paire : thèmes 1, 2, 3 et 5
- année de session impaire : thèmes 2, 4, 5 et 6.

Vous pouvez consulter la [note de service du 27 août 2025](#).

Pour mémoire, thème 1 : De nouveaux espaces de conquête ; thème 2 : Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution ; thème 3 : Histoire et mémoires ; thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques ; thème 5 : L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire ; thème 6 : l'enjeu de la connaissance.

- La note de service du 28 août, publiée dans le BO du 4 septembre 2025, ne fait pas mention du choix des thèmes pour le grand oral. Par conséquent, dans un souci d'égalité, nous recommandons que les questions choisies par les élèves pour le grand oral soient limitées aux quatre thèmes de l'année. Par ailleurs, l'allègement ne doit pas conduire à une inflation des connaissances mais bien à un approfondissement de la méthodologie de l'écrit et de la préparation au grand oral.

Contribution de nos disciplines à EVARS :

Le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité (EVARS) entre en vigueur cette rentrée. Outre les trois séances annuelles obligatoires, l'ensemble des disciplines doit contribuer à cette

éducation. Vous trouverez des ressources sur [la page Eduscol dédiée au programme](#) ainsi que sur la page consacrée aux [enjeux de l'éducation à la sexualité](#). Un [parcours m@agistere](#) d'une durée de trois heures vous permettra de vous approprier les enjeux de ce programme. Enfin, vous trouverez sur le site académique un [tableau récapitulant les entrées possibles dans nos programmes](#) pour contribuer à l'EVARS.

Programmes EMC, lien vers des ressources :

En cette rentrée, les nouveaux programmes sont applicables en classes de 4^{ème} et 1^{ère}, après les classes de 5^{ème} et 2^{nde} l'an passé. Vous trouverez sur Eduscol des ressources d'accompagnement, notamment un livret par niveau, sur les pages dédiées pour les [cycles 3 et 4](#) et le [lycée](#).

Examens

Quelle que soit votre contribution aux examens et à l'évaluation des élèves (épreuves terminales, épreuves ponctuelles, contrôle continu...), nous vous remercions pour votre engagement essentiel au bon déroulement des examens de notre académie.

La moyenne des notes de l'épreuve écrite d'histoire-géographie EMC du **D NB 2025 pour l'académie est de 24,39/50**, soit 9,76/20. Nous vous remercions pour les informations transmises par l'intermédiaire des coordinateurs des centres de correction. Vos observations appellent à poursuivre les efforts entrepris dans nos disciplines pour contribuer à la maîtrise des savoirs fondamentaux, notamment la pratique des langages, lire et écrire.

La moyenne académique de l'épreuve écrite de HGGSP pour le baccalauréat est de **11,33/20**.

Développement de compétences - Formation

Le Programme académique de formation (PrAF) répond aux priorités du schéma directeur de la formation continue. Dans ce cadre, en articulation avec le projet académique, nous avons défini plusieurs priorités, à partir des observations et échanges. Ces axes seront au cœur de nos observations durant les différentes inspections et à l'occasion de nos rencontres cette année :

- un effort particulier en collège sur la contribution de nos disciplines aux savoirs fondamentaux, qui ne peuvent se limiter au Français et aux Mathématiques ;
- une réflexion sur les modalités d'évaluation et sur la diversification des pratiques aussi bien au collège qu'au lycée ;
- une vigilance sur la spécialité HGGSP au lycée, en lien avec les résultats de l'examen terminal et avec la préparation des élèves à l'enseignement supérieur ;
- l'enseignement de l'EMC dans un contexte de renouvellement progressif des programmes.

Vous trouverez sur le site académique, en suivant ce lien : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/histoire-geographie/2025/09/04/offre-de-formation-2025-2025>, les dispositifs du PrAF qui concernent plus spécifiquement nos disciplines et qui sont répartis dans les différents cycles proposés. Il s'agit uniquement des formations pour lesquelles vous pouvez dès à présent (et jusqu'au 18 septembre) vous abonner, puis vous pré-inscrire (jusqu'au 2 octobre).

Nous vous encourageons à consulter le site de l'École Académique de la Formation Continue pour plus d'informations, notamment pratiques sur les modalités d'inscription :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/eafc-l-offre-de-formation-a-l-echelon-academique-124282>

Nous vous invitons par ailleurs à nous tenir informés des différents projets que vous menez et à nous prévenir lorsque vous souhaitez vous inscrire dans un processus de certification : CAFFA, DNL, CAPPEI, enseignements artistiques...

Notre académie propose une préparation aux concours internes, Agrégation et CAPES. L'expérience montre que les collègues inscrits à ces dispositifs préparent dans de très bonnes conditions et figurent souvent parmi les lauréats. Nous encourageons celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la difficile préparation des concours à s'inscrire à la préparation académique.

Nous remercions l'ensemble des formatrices et formateurs des formations initiale et continue pour leur investissement.

Agenda

FIG

L'académie participe activement au prochain FIG qui se tiendra à Saint-Dié-des-Vosges du 3 au 5 octobre sur le thème « Pouvoir » et avec l'Indonésie comme pays invité.

Rendez-vous de l'histoire à Blois

Les Rendez-vous de l'histoire auront lieu cette année du 10 au 12 octobre sur le thème "La France ?".

120^e anniversaire de la loi de 1905

Nous commémorons cette année le 120^e anniversaire de la loi de 1905. Le principe de laïcité étant au cœur du pacte républicain, nous vous encourageons à engager vos élèves dans une démarche de réflexion, par exemple sous la forme de projets impliquant plusieurs disciplines. Une collaboration avec les collectivités territoriales ou des partenaires associatifs permettrait de s'intéresser à la mise en œuvre du principe de laïcité sur l'ensemble des temps et espaces fréquentés par nos élèves. Un appel à projet est ouvert sur l'application ADAGE jusqu'au 16 janvier 2026, en lien avec le 120^e anniversaire pour lequel vous trouverez des ressources utiles sur une [page dédiée sur Eduscol](#).

Panthéonisation de Robert Badinter et Marc Bloch

Cette année, la République se rassemblera autour de ses valeurs à travers l'entrée au Panthéon de deux figures majeures que nous convoquons régulièrement dans nos enseignements. Autour de ces cérémonies, des appels à projets seront publiés sur ADAGE pour engager vos élèves dans une réflexion sur les actions et écrits de Robert Badinter (en ligne jusqu'au 16 janvier) et Marc Bloch.

Pour les actions portées par nos partenaires culturels, vous les trouverez régulièrement sur notre site académique.

Nous vous remercions de votre engagement. Nous connaissons le rôle des professeurs d'histoire-géographie dans les établissements. Nous remercions également tous ceux qui sont engagés au-delà de l'établissement, à l'échelle du bassin ou de l'académie. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, synonyme d'épanouissement et de pleine réussite pour vous et vos élèves.

Les IA-IPR d'Histoire-Géographie

Stéphanie GIMBERT Solène RADOT Jean-Baptiste RIBON David VODISEK